

La justice publie des milliers de noms de «clients» Madoff

Fraude Ferrier Lullin, propriété de Julius Baer, et UBS figurent parmi les banques citées. La nature de leur relation avec le courtier new-yorkais reste floue. Pictet se trouve aussi sur la liste

François Piletet Pierre-Alexandre Sallier

La justice américaine a dévoilé les noms de milliers de clients lésés par le financier new-yorkais Bernard Madoff. Intitulée «customers», la liste de 162 pages rendue publique jeudi par la Cour de justice de Manhattan a été compilée par le cabinet d'audit AlixPartners en charge de la procédure de faillite de la société Bernard Madoff Investment Securities LLC (BMIS). La société a d'abord récolté les coordonnées des clients dans les livres de comptes de BMIS. A cette liste ont été rajoutés les noms des clients qui se sont eux-mêmes déclarés lésés auprès de l'organe américain de protection des investisseurs (SIPC).

Avec 82 noms par page, le nombre de clients figurant dans cette liste pourrait dépasser les 10 000. Dans cet immense tableau figurent les noms des banques Pictet et Ferrier Lullin. Cette dernière avait été rachetée à UBS par Julius Baer en 2005. Julius Baer avait jusqu'ici nié être exposé à la fraude de Bernard Madoff.

De son côté, l'associé Nicolas Pictet avait admis en janvier dans nos colonnes que sa maison pouvait être exposée par le biais de fonds externes détenus par des clients, sans les quantifier. «En raison de l'importance de son activité de banque dépositaire, des fonds de clients de certains intermédiaires – comme des gérants indépendants – ont déjà été comptabilisés lors de la révélation de l'affaire Madoff. Ceci n'engage aucunement [notre] responsabilité en tant que gestionnaire», a complété jeudi un porte-parole. Pictet précise «ne pas être cliente de Madoff et n'avoir jamais sélectionné ses fonds».

Une «mini-liste»

Julius Baer s'en tient quant à elle à sa position officielle: la banque affirme n'avoir «aucune exposition directe aux fonds gérés par Bernard Madoff», dont les produits ne figuraient pas sur ses listes de recommandation.

«Ce n'est qu'une mini-liste», prévient Daniel Glasner, du cabinet financier genevois Actionfinance, qui conseille des clients touchés par la fraude. Selon lui, un grand nombre d'investisseurs ne se seraient pas encore annoncés officiellement, préférant «voir venir». Bien que touchés, certains établissements de la place genevoise ne figurent pas sur la liste. Outre les noms d'établissements suisses prestigieux comme UBS et Credit Suisse, les banques Bénédict Hentsch, Piguet, Syz et UBP, figurent aussi une série d'établissements financiers plus discrets (voir ci-contre).

Le nom de la filiale luxembourgeoise d'UBS apparaît plusieurs fois dans la liste. Celle-ci fait déjà face à des procédures juridiques de la part de clients européens au sujet de deux fonds – LuxAlpha et LuxInvest – dont les avoirs auraient été totalement confiés, à leur insu, aux bons soins de Bernard Madoff. Les sommes gérées par ces deux véhicules frisent les 2 milliards d'euros.

Ecrit nulle part

Les investisseurs européens floués veulent faire reconnaître la responsabilité de la banque. L'un de leurs défenseurs – l'association Deminor – va porter plainte demain à Luxembourg afin d'avoir accès à tout document à même de prouver la délégation de la gestion de ces fonds – ou de gardiennage de leurs actifs – au profit du courtier new-yorkais... alors que le prospectus des deux produits ne le mentionnait pas. UBS se borne à répondre que cette documentation était «appropriée».

Selon un connaisseur du dossier, il est trop tôt pour dire si la présence d'UBS au sein de la liste révélée hier reflète une délégation volontaire de sa responsabilité au profit de Bernard Madoff.